

Titres négociables à court terme

(Negotiable European Commercial Paper - NEU CP-)¹

Programme garanti

DOCUMENTATION FINANCIERE (DF)	
Nom du programme	Total Capital NEU CP
Nom de l'émetteur	Total Capital
Type de programme	NEU CP
Plafond du programme (en euro)	5 milliards d'euros
Garant	Total S.A.
Notation du programme	Noté - Moody's - Standard & Poor's
Arrangeur	Sans objet
Agent(s) domiciliataire(s)	BNP PARIBAS
Agent(s) placeur(s)	Total Capital
Date de signature de la documentation financière	26 juillet 2018
Mise à jour par avenant	Sans objet

Documentation établie en application des articles L 213-1 A à L 213-4-1 du Code monétaire et financier

Un exemplaire de la présente documentation est adressé à :

BANQUE DE FRANCE
Direction générale de la stabilité financière et des opérations (DGSO)
Direction de la mise en œuvre de la politique monétaire (DMPM)
21-1134 Service des Titres de Créances Négociables (STCN)
39, rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

La Banque de France invite le lecteur à prendre connaissance des conditions générales d'utilisation des informations relatives aux titres de créances négociables :

<https://www.banque-france.fr/politique-monetaire/surveillance-et-developpement-des-financements-de-marche-marche-neu-cp-neu-mtn/le-marche-des-titres-negociables-court-et-moyen-terme-neu-cp-neu-mtn>

¹ Dénomination commerciale des titres définis à l'article D.213-1 du Code monétaire et financier

1. DESCRIPTION DU PROGRAMME D'EMISSION		
Articles D. 213-9, 1° et D. 213-11 du Code monétaire et financier et article 6 de l'Arrêté du 30 mai 2016 et les réglementations postérieures		
1.1	Nom du programme	Total Capital NEU CP garanti
1.2	Type de programme	NEU CP
1.3	Dénomination sociale de l'Émetteur	Total Capital
1.4	Type d'émetteur	Entreprise non financière
1.5	Objet du programme	Optionnel*
1.6	Plafond du programme (en Euro)	5 milliards d'euros
1.7	Forme des titres	Dématérialisés, au porteur ou inscrits en compte
1.8	Rémunération	Taux fixe ou taux variable Dans le cas d'une émission comportant une option de remboursement anticipé, de prorogation ou de rachat, les conditions de rémunération du Titre négociable à court terme seront fixées à l'occasion de l'émission initiale et ne pourront pas être modifiées ultérieurement, notamment à l'occasion de l'exercice de l'option de remboursement anticipé, de prorogation ou de rachat.
1.9	Devises d'émission	Euro ou toute autre devise autorisée par la réglementation française applicable au moment de l'émission
1.10	Maturité	L'échéance des NEU CP sera fixée conformément à la législation et à la réglementation française, ce qui implique qu'à la date des présentes la durée des émissions de NEU CP ne peut être supérieure à 1 an (365 jours ou 366 jours les années bissextiles). Les NEU CP peuvent être remboursés avant maturité en accord avec les lois et les réglementations applicables en France. Les NEU CP émis dans le cadre du Programme pourront comporter une ou plusieurs options de prorogation de l'échéance (au gré de l'Émetteur, ou du détenteur, ou en fonction d'un (ou plusieurs) événement(s) indépendant(s) de l'Émetteur et / ou du détenteur). Les NEU CP émis dans le cadre du Programme pourront aussi comporter une ou plusieurs options de rachat par l'Émetteur (au gré de l'Émetteur, ou du détenteur, ou en fonction d'un (ou plusieurs) événement(s) indépendant(s) de l'Émetteur et / ou du détenteur). L'option de remboursement anticipé, de prorogation ou de rachat de NEU CP, s'il y a lieu, devra être spécifiée explicitement dans le formulaire de confirmation de toute émission concernée. En tout état de cause, la durée de tout Titre négociable à court terme assortie d'une ou de plusieurs de ces clauses, sera toujours, toutes options de remboursement anticipé, de prorogation ou rachat comprises, conforme à la réglementation en vigueur au moment de l'émission du dit NEU CP.

* Information pouvant être fournie par l'émetteur sans que la réglementation française ne l'impose.

1.11	Montant unitaire minimal des émissions	150 000 euros
1.12	Dénomination minimale des Titres de créances négociables	En vertu de la réglementation, le montant minimum légal des Titres de Créances Négociables émis dans le cadre de ce programme doit être de 150 000 euros ou la contrevaieur de ce montant en devises déterminée au moment de l'émission
1.13	Rang	Optionnel*
1.14	Droit applicable au programme	Droit français
1.15	Admission des TCN sur un marché réglementé	Non
1.16	Système de règlement-livraison d'émission	Optionnel*
1.17	Notation(s) du programme	Noté - Moody's : http://www.moodys.com/ - Standard & Poor's : https://www.standardandpoors.com/ Les notations sont susceptibles d'être revues à tout moment par les agences de notation. Les investisseurs sont invités à se reporter aux sites internet des agences concernées afin de consulter la notation en vigueur (voir Annexe II).
1.18	Garantie	Garantie inconditionnelle à première demande conforme à l'article D 213-5 du Code Monétaire et Financier donnée par la société Total S.A. (voir Annexe I)
1.19	Agent(s) domiciliataire(s) (liste exhaustive)	BNP PARIBAS 3, rue d'Antin 75002 Paris
1.20	Arrangeur	Optionnel*
1.21	Mode de placement envisagé	Placement direct par Total Capital Placement direct par Total Capital L'Émetteur pourra ultérieurement remplacer un Agent Placeur ou nommer d'autres Agents Placeurs ; une liste à jour desdits Agents Placeurs sera communiquée aux investisseurs sur demande déposée auprès de l'Émetteur.

* Information pouvant être fournie par l'émetteur sans que la réglementation française ne l'impose.

1.22	Restrictions à la vente	Optionnel*
1.23	Taxation	Optionnel*
1.24	Implication d'autorités nationales	Banque de France
1.25	Coordonnées des personnes assurant la mise en œuvre du Programme	<p>Alexandre DUBE Responsable Operations de Marché Numéro de téléphone : +44 796 278 4667 Adresse mail : alexandre.dube@total.com Adresse postale : à l'attention de TFCS, 18th floor, 10 Upper bank street, Canary Wharf, E14 5BF, Londres</p> <p>Personne responsable du programme d'émission: Laurent KETTENMEYER Responsable du Financement Numéro de téléphone : +44 207 719 7880 Adresse mail : laurent.kettenmeyer@total.com Adresse postale : à l'attention de TFCS, 18th floor, 10 Upper bank street, Canary Wharf, E14 5BF, Londres</p>
1.26	Informations complémentaires relatives au programme	Optionnel*
1.27	Langue de la documentation financière faisant foi	Française

* Optionnel : information pouvant ne pas être fournie par l'émetteur car la réglementation française ne l'impose pas

2. DESCRIPTION DE L'EMETTEUR		
Article D. 213-9, 2° du Code monétaire et financier et article 7. 3° de l'Arrêté du 30 mai 2016 et les réglementations postérieures		
2.A.1	Dénomination sociale de l'émetteur	Total Capital
2.A.2	Forme juridique, législation applicable à l'émetteur et tribunaux compétents	Forme juridique : Société Anonyme Législation applicable à l'émetteur : Droit français Tribunaux compétents : celui du siège social de l'émetteur
2.A.3	Date de constitution	15 décembre 1999
2.A.4	Siège social et principal administratif (si différent)	2, place Jean Millier 2 place Jean Millier La Défense 6 92400 COURBEVOIE
2.A.5	Numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés	428 292 023 RCS Nanterre LEI 529900QI55ZLJVCMPA71
2.A.6	Objet social résumé	La levée de fonds sur les marchés financiers pour contribuer au financement des sociétés du groupe
2.A.7	Renseignements relatifs à l'activité de l'émetteur	<p>Total Capital intervient, depuis le 15 décembre 1999, en tant que filiale financière du Groupe Total en procédant à l'émission de titres de créance ou d'autres instruments sur les marchés financiers. La croissance de Total Capital dépend donc en grande partie des besoins financiers des sociétés du Groupe Total tant en France qu'à l'étranger. Total Capital a développé ses activités court terme à la fin du deuxième trimestre 2001 et ses activités long terme à la fin du premier trimestre 2002. Total Capital ne détient aucune filiale.</p> <p>Compte tenu de l'activité exclusivement financière de Total Capital, la société n'a pas de chiffre d'affaires.</p> <hr/> <p>Des informations complémentaires sur l'activité de l'émetteur peuvent être consultées dans le rapport financier 2017 disponible sur le site Internet du garant, notamment pages 4, 5, 6, 7 et 8 et dans le rapport financier 2016 disponible sur le site Internet du garant, notamment aux pages 4, 5, 6 et 7 :</p> <p>https://www.total.com/sites/default/files/atoms/files/rapport-financier-annuel-total-capital-2017-vf.pdf</p> <p>https://www.total.com/sites/default/files/atoms/files/rapport-financier-annuel-total-capital-2016.pdf</p>
2.A.8	Capital	Au 31 décembre 2017, le capital social de 300.000 euros est divisé en 30.000 actions de 10 euros chacune.
2.A.8.1	Montant du capital souscrit et entièrement libéré	Le capital est entièrement libéré

2.A.8.2	Montant du capital souscrit et non entièrement libéré	n.a
2.A.9	Répartition du capital	TOTAL S.A. : 99,98% Administrateurs : 0,02%
2.A.10	Marchés réglementés où les titres de capital ou de créances de l'émetteur sont négociés	Les titres de capital de Total Capital ne sont pas cotés. Certains titres de créances de Total Capital sont cotés sur Euronext Paris ou à la bourse du Luxembourg https://www.euronext.com/ https://www.bourse.lu/accueil La date d'échéance la plus lointaine des titres de créances de Total Capital cotés sur Euronext Paris est le 16 septembre 2022.
2.A.11	Composition de la direction	Composition du Conseil d'Administration, et autres fonctions au 31 décembre 2017 : Pierre SIGONNEY : Président-Directeur Général Patrick de LA CHEVARDIERE : Administrateur Dominique GUYOT : Administrateur Hervé JASKULKE : Administrateur Total Finance Corporate Services Ltd : Administrateur, représenté par Laurent KETTENMEYER
2.A.12	Normes comptables utilisées pour les données consolidées (ou à défaut des données sociales)	Non applicable
2.A.13	Exercice comptable	Du 01/01 au 31/12
2.A.13.1	Date de tenue de l'assemblée générale annuelle (ou son équivalent) ayant approuvé les comptes annuels de l'exercice écoulé	30/03/2018
2.A.14	Exercice fiscal	Du 01/01 au 31/12
2.A.15	Commissaires aux comptes de l'émetteur ayant audité les comptes annuels de l'Émetteur	
2.A.15.1	Commissaires aux comptes	Commissaires aux comptes titulaires : ERNST & YOUNG AUDIT Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles Représenté par Yvon Salaün Tour First, TSA 14444

		<p>92037 Paris-La Défense Cedex</p> <p>KPMG AUDITommissaire aux Comptes Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles Représenté par Jacques-François Lethu Tour Eqho 2, avenue Gambetta 92066 Paris-La Défense Cedex</p>
2.A.15.2	Rapport des commissaires aux comptes	Les rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 figurent en Annexe III et à la page 15, 16 et 17 du rapport financier annuel 2017 et à la page 13, 14 et 15 du rapport financier annuel 2016 de Total Capital.
2.A.16	Autres programmes de l'émetteur de même nature à l'étranger	<p>Total Capital a aussi mis en place les programmes de financement suivants dont les plafonds sont actuellement de :</p> <p>EURO Commercial Paper : 3 milliards USD US Commercial Paper : 13 milliards USD</p> <p>En mars 2016, le Groupe Total a fermé ses programmes de Commercial Paper £ et de Canadian Commercial Paper.</p> <p>Euro Medium Term Note : 35 milliards EUR Australian Medium Term Note : 2 milliards AUD</p> <p>Total Capital peut également émettre sous un programme enregistré auprès de la Securities & Exchange Commission américaine (US SEC Registered Shelf).</p>
2.A.17	Notation de l'émetteur	Optionnel*
2.A.18	Information complémentaire sur l'émetteur	Optionnel*.

* Information pouvant être fournie par l'émetteur sans que la réglementation française ne l'impose.

2.B Information concernant le garant

Le programme d'émission bénéficiant d'une garantie, la documentation financière doit fournir pour le garant les mêmes renseignements que pour l'émetteur.

2.B.1 à 2.B.18 : Fournir, pour le garant, sur la base des rubriques précédentes 2.A.1 à 2.A.18, les mêmes informations que pour l'émetteur

2.B Information concernant le garant

2.B.1	Dénomination sociale	TOTAL S.A.
2.B.2	Forme juridique, législation applicable au garant et tribunaux compétents	Forme juridique : Société Anonyme Législation applicable à l'émetteur : Droit français Tribunaux compétents : celui du siège social du garant
2.B.3	Date de constitution	28 Mars 1924
2.B.4	Siège social et principal siège administratif (si différent)	2, Place Jean Millier La Défense 6 92400 Courbevoie.
2.B.5	Numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés	542 051 180 RCS Nanterre LEI 529900S21EQ1BO4ESM68
2.B.6	Objet social résumé	La Société a pour objet, directement et indirectement, en tous pays, la recherche et l'exploitation de gisements miniers, et notamment d'hydrocarbures sous toutes leurs formes, l'industrie, le raffinage, la transformation et le commerce de ces matières, de leurs dérivés et sous-produits, ainsi que toutes les activités relatives à la production et à la distribution de toutes formes d'énergie, au domaine de la chimie sous toutes ses formes, aux secteurs du caoutchouc et de la santé.
2.B.7	Description des principales activités du garant	TOTAL S.A., société anonyme de droit français créée en France le 28 mars 1924, forme aujourd'hui avec l'ensemble des sociétés du Groupe le quatrième groupe pétrolier intégré international coté dans le monde selon le critère de capitalisation boursière (en dollar) au 31 décembre 2017. Présent dans plus de 130 pays, TOTAL exerce ses activités dans tous les secteurs de l'industrie pétrolière : amont (exploration, développement et production de pétrole et de gaz naturel, gaz naturel liquéfié) et aval (raffinage, pétrochimie, chimie de spécialités, distribution, trading et transport maritime de pétrole brut et de produits pétroliers). En outre, TOTAL

		<p>détient des participations dans des mines de charbon et est actif dans le secteur de la production d'électricité et dans les énergies renouvelables.</p> <p>Des informations complémentaires sur l'activité du garant peuvent être consultées dans le document de référence 2017 (pages 3 à 72) et 2016 (pages 1 à 60) de TOTAL S.A. disponible sur le site internet:</p> <p>https://www.total.com/sites/default/files/at oms/files/ddr2017-fr.pdf</p> <p>https://www.total.com/sites/default/files/at oms/files/ddr2016_vf_web.pdf</p>
2.B.8	Capital	Montant du capital constaté au 28 juin 2018 : 6 660 782 345 euros, divisé en 2 664 312 938 actions de 2,5 euros chacune. ²
2.B.8.1	Montant du capital souscrit et entièrement libéré	Le capital est entièrement libéré.
2.B.8.2	Montant du capital souscrit et non entièrement libéré	n.a
2.B.9	Répartition du capital	Blackrock 6,3% au 31/12/2017 Aucun autre actionnaire détient 5% du capital ou plus au 31/12/2017
2.B.10	Marchés réglementés où les titres de capital ou de créances du garant sont négociés	Les titres de capital TOTAL S.A. sont cotés : - sur Euronext Paris et aux Bourses de Londres et de Bruxelles - sur le New York Stock Exchange sous forme d'ADS
2.B.11	Composition de la Direction	Monsieur Patrick POUYANNE Président-Directeur Général (Une description détaillée du conseil d'administration au 31/12/2017 est disponible dans le document de référence 2017 à la page 105) : https://www.total.com/sites/default/files/at oms/files/ddr2017-fr.pdf
2.B.12	Normes comptables utilisées pour les données consolidées	Normes IFRS
2.B.13	Exercice comptable	Du 01/01 au 31/12
2.B.13.1	Date de tenue de l'assemblée générale annuelle ayant approuvé les comptes annuels de l'exercice écoulé	01/06/2018
2.B.14	Exercice fiscal	Du 01/01 au 31/12

² A vérifier avant chaque émission.

2.B.15	Commissaires aux comptes du Garant ayant audité les comptes annuels du Garant	
2.B.15.1	Commissaires aux comptes	
2.B.15.2	Rapport des commissaires aux comptes	<p>Commissaires aux comptes titulaires :</p> <p>ERNST & YOUNG AUDIT Représenté par Yvon Salaün, Céline Eydiéu-Boutté 1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie-Paris La Défense 1</p> <p>KPMG AUDIT Département de KPMG S.A. Représenté par Jacques-François Lethu, Eric Jacquet Tour Eqho 2, avenue Gambetta, CS 60055 92066 Paris-La Défense Cedex</p> <p>Commissaires aux comptes suppléants :</p> <p>Cabinet AUDITEX 1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie-Paris La Défense 1</p> <p>KPMG AUDIT IS Tour Eqho 2, avenue Gambetta, CS 60055 92066 Paris-La Défense Cedex</p> <p>Vous trouverez dans le document de référence 2017 du garant le rapport sur les comptes consolidés pages 234 à 237 et sur les comptes sociaux pages 378 à 380 ; pour 2016, sur les comptes consolidés page 208 et sur les comptes sociaux page 349.</p> <p>Les rapports sont disponibles sur le site Internet du garant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document de référence 2017 : https://www.total.com/sites/default/files/atoms/files/ddr2017-fr.pdf - Document de référence 2016 : https://www.total.com/sites/default/files/atoms/files/ddr2016_vf_web.pdf
2.B.16	Autres programmes du Garant de même nature à l'étranger	<p>Le Groupe Total fait appel aux marchés de capitaux pour financer les besoins généraux du groupe par l'émission d'instruments financiers long terme et court terme par l'intermédiaire d'entités centrales de financement (Total Capital, TCCL, Total Capital International et toute autre entité créée à cet effet). Les titres émis bénéficient de la garantie de TOTAL S.A.</p>

		<p>Les entités centrales de financement sont, au 31 décembre 2017, susceptibles d'émettre sur 6 programmes de financement (Euro Commercial Paper, US Commercial Paper, NEU CP, Euro Medium Term Notes, Australian Medium Term Notes et US SEC-Registered Shelf) ainsi que des emprunts obligataires en dehors de ces programmes-cadres.</p> <p>En mars 2016, le Groupe Total a fermé ses programmes de Commercial Paper £ et de Canadian Commercial Paper.</p> <p>Les plafonds sont actuellement de :</p> <p>EURO Commercial Paper : 3 milliards USD US Commercial Paper : 13 milliards USD Euro Medium Term Note : 35 milliards EUR Australian Medium Term Note : 2 milliards AUD</p>
2.B.17	Notation du garant	<p>Noté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moody's : http://www.moodys.com/ - Standard & Poor's : https://www.standardandpoors.com/
2.B.18	Information complémentaire sur le garant	Optionnel*.

* Information pouvant être fournie par l'émetteur sans que la réglementation française ne l'impose.

3. CERTIFICATION DES INFORMATIONS FOURNIES

Articles D. 213-5 et D. 213-9, 4° du Code monétaire et financier et les réglementations postérieures

<i>Certification des informations fournies pour l'émetteur</i>		
3.A.1	Nom et fonction de la ou des personne(s) responsable(s) de la documentation financière portant sur le programme de NEU CP garantis	Total Finance Corporate Services Limited Administrateur de Total Capital et Trésorier du Groupe Total, représenté par Antoine Larenaudie
3.A.2	Déclaration pour chaque personne responsable de la documentation financière portant sur le programme de NEU CP garantis	Attestation de l'émetteur : « A ma connaissance, les données de la documentation financière sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée »
3.A.3	Date, lieu et signature	26/07/2018, à Paris 

<i>Certification des informations fournies pour le garant</i>		
3.B.1	Nom et fonction de la ou des personne(s) responsable(s) de la documentation financière pour le compte du garant portant sur le programme de NEU CP garantis	Directeur Financier Adjoint du Groupe Total : Jean-Pierre Sbraire
3.B.2	Déclaration de la personne responsable de la documentation financière pour le compte du garant portant sur le programme de NEU CP garantis	Attestation du garant : « A ma connaissance, les données de la documentation financière sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée »
3.B.3	Date, lieu et signature	26/07/2018, à Paris

3. CERTIFICATION DES INFORMATIONS FOURNIES

Articles D. 213-5 et D. 213-9, 4° du Code monétaire et financier et les réglementations postérieures

<i>Certification des informations fournies pour l'émetteur</i>		
3.A.1	Nom et fonction de la ou des personne(s) responsable(s) de la documentation financière portant sur le programme de NEU CP garantis	Total Finance Corporate Services Limited Administrateur de Total Capital et Trésorier du Groupe Total, représenté par Antoine Larenaudie
3.A.2	Déclaration pour chaque personne responsable de la documentation financière portant sur le programme de NEU CP garantis	Attestation de l'émetteur : « A ma connaissance, les données de la documentation financière sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée »
3.A.3	Date, lieu et signature	26/07/2018, à Paris

<i>Certification des informations fournies pour le garant</i>		
3.B.1	Nom et fonction de la ou des personne(s) responsable(s) de la documentation financière pour le compte du garant portant sur le programme de NEU CP garantis	Directeur Financier Adjoint du Groupe Total : Jean-Pierre Sbraire
3.B.2	Déclaration de la personne responsable de la documentation financière pour le compte du garant portant sur le programme de NEU CP garantis	Attestation du garant : « A ma connaissance, les données de la documentation financière sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée »
3.B.3	Date, lieu et signature	26/07/2018, à Paris <i>Jean-Pierre Sbraire</i>

ANNEXES

Annexe I	Garantie Maison mère	Lettre de garantie accompagnée de la certification de la garantie
Annexe II	Notation du programme d'émission	- Moody's : https://www.moodys.com/credit-ratings/Total-Capital-credit-rating-600054764 - Standard & Poor's : https://www.standardandpoors.com/en_US/web/guest/ratings/details/-/instrument-details/debtType/COMMPAPER/entityId/345479
Annexe III	Documents présentés à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ou de l'organe qui en tient lieu³	Rapport financier 2017 de Total Capital : https://www.total.com/sites/default/files/atoms/files/rapport-financier-annuel-total-capital-2017-vf.pdf Rapport financier 2016 de Total Capital : https://www.total.com/sites/default/files/atoms/files/rapport-financier-annuel-total-capital-2016.pdf Document de référence 2017 de Total : https://www.total.com/sites/default/files/atoms/files/ddr2017-fr.pdf Document de référence 2016 de Total : https://www.total.com/sites/default/files/atoms/files/ddr2016_vf_web.pdf
Annexe IV	Avenant daté sous format électronique et papier (signé)	Sans objet

³ Les informations financières annexes de l'émetteur exposées à l'article D. 213-9 du Code monétaire et financier sont tenues à la disposition de toute personne qui en ferait la demande, conformément aux articles D. 213-9 du Code monétaire et financier et L.232-23 du Code de commerce.

GARANTIE A PREMIERE DEMANDE DONNEE AUX PORTEURS DE NEU CP EMIS PAR TOTAL CAPITAL

La société TOTAL S.A. déclare avoir parfaite connaissance du programme de NEU CP de cinq milliards d'euros mis en place par la société TOTAL CAPITAL société anonyme au capital de 300 000 euros, dont le siège social est à Courbevoie, 2 place Jean Millier, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 428 292 023 dont la société TOTAL S.A. détient 99,8% du capital.

Conformément aux dispositions de l'article 2321 du Code civil, la société TOTAL S.A. s'engage irrévocablement et inconditionnellement, à l'égard de tous les porteurs de NEU CP émis par la société TOTAL CAPITAL dans le cadre de son programme d'émission de NEU CP de cinq milliards d'euros - pour le cas où TOTAL CAPITAL ne remplirait pas ses engagements à leur égard - au paiement à première demande, à l'échéance, des sommes dues à ces porteurs en principal, intérêts et frais au titre de cette émission. Cet engagement conservera ses effets tant que la société TOTAL CAPITAL émettra des NEU CP au titre de ce programme.

Fait le 26 juillet 2018



Antoine Larenaudie

Trésorier du Groupe

Je, soussigné Antoine Larenaudie, Trésorier de la société TOTAL S.A., certifie, en application de l'article 6er de l'arrêté du 30 mai 2016, que la copie de garantie figurant en annexe de la présente lettre est conforme à la garantie émise le 26 juillet 2018 pour un montant maximal de cinq milliards d'euros par la société TOTAL S.A., au profit de la société TOTAL CAPITAL, société anonyme au capital de 300 000 euros, dont le siège social est à Courbevoie, 2 place Jean Millier, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 428 292 023 dont la société TOTAL S.A. détient 99,8% du capital, dans le cadre de son programme d'émission de NEU CP.

Fait le 26 juillet 2018,



Antoine Larenaudie

Trésorier du Groupe